Rats d'égouts : campagnes annuelles de dératisation pour l’entretien des réseaux d’assainissement

La communauté d'agglomération entretient régulièrement les réseaux d'assainissement et procède via son délégataire du service public à leur dératisation par rodenticide.



Val Parisis organise une campagne de dératisation deux fois par an sur toutes les communes de son territoire intercommunal, une au printemps et une en automne. Nous ne faisons pas d’intervention ponctuelle à la demande car cela ne serait pas efficace.

Les rats ne proviennent pas tous des collecteurs d’assainissement. Il existe des rats de surface, notamment dans les espaces verts communaux ou privés, d’autant plus s’il existe du compostage, des poulaillers, des friches, et à proximité des locaux à ordures ménagères des résidences. Il appartient à la commune de traiter les espaces publics (bâtiments publics, voies publiques et espaces verts publics), aux propriétaires privés de traiter leur domicile et leur jardin, et aux syndics ou conseils syndicaux de copropriétés et aux bailleurs de traiter les espaces attenants à leurs immeubles.

Pour information, nous envoyons chaque début d’année le planning de dératisation aux communes afin qu’elles coordonnent leurs interventions et celles des bailleurs et copropriétés dans le créneau prévu.

Aussi, nous conseillons de faire appel à une société spécialisée pour le traitement des nuisibles dans les jardins. Enfin, le traitement consiste en la pose d’appâts dans les regards à chaque nœud du réseau d’assainissement et tous les 300 mètres en cas de collecteurs longs sans nœuds.

Planning prévisionnel de dératisation 2026 :

Avril et octobre

- Sannois
- La Frette-sur-Seine
- Cormeilles-en-Parisis
- Montigny-lès-Cormeilles
- Saint-Leu-la-Forêt
- Eaubonne

Mai et novembre

- Taverny
- Ermont
- Franconville-la-Garenne
- Pierrelaye
- Beauchamp

- Le Plessis-Bouchard
- Herblay-sur-Seine

Infos pratiques

Des gestes simples de la part des propriétaires et des locataires sont nécessaires pour assurer l’efficacité de cette campagne :

- Disposer de containers à ordures munis de couvercles
- Ne pas laisser traîner de détritus alimentaires
- Tenir les caves et les cours en bon état de propreté
- Fermer les soupiraux
- Vérifier l’étanchéité des tampons du tout-à-l’égout
- Munir les gargouilles et tuyaux de descente de paniers métalliques

Liens utiles
Signaler une anomalie sur le réseau d'assainissement